

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

OROROR

**SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2014**

OROROR

**Présents :** M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
M Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,  
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,  
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,  
Mme Véronique PEBEYRE.

**Délégations de vote :**

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maité POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

OROROR

### **34 - BOURSE PROJETS JEUNES PATRIMOINE**

Monsieur Clément SERVAT expose que la volonté de la Mairie est de faire d'Oloron Sainte-Marie un Pôle Patrimonial et de Tourisme Culturel fort. Pour cela, il s'agit de mettre en œuvre une dynamique patrimoniale globale autour de 4 axes : recherche / valorisation / animation / éducation-médiation-transmission.

Cette dynamique s'appuie sur le service Patrimoine de la Mairie, mais aussi sur les associations et les acteurs concernés par ces enjeux, dont les jeunes.

Aussi, afin d'aider les jeunes à concrétiser leurs projets dans ce domaine, la Ville d'Oloron Sainte-Marie a créé le dispositif « **Bourse Projets Jeunes Patrimoine** ». Cette bourse s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 28 ans révolus. Le projet peut être individuel ou collectif.

Les objectifs de la bourse sont :

-Inciter et donner les moyens à des étudiants ou passionnés par les questions liées aux patrimoines, de concrétiser une expérience valorisante et valorisée dans le domaine et ce, dans des conditions quasi professionnelles (pour le CV).

Le 14 NOV, 2014

SOUS-PREFECTURE  
OLORON-SAINTE-MARIE

- Faire avancer la connaissance sur :
  - \*l'histoire locale (sociale, de l'art...)
  - \*le patrimoine architectural et l'urbanisme local
  - \*le patrimoine industriel et artisanal
  - \*la culture locale (traditions, fêtes...)
  - \*le patrimoine naturel, paysager
  - \*le patrimoine immatériel
  - \*l'archéologie

-S'appuyer sur le regard des jeunes et leur sens de l'innovation pour développer de nouveaux outils de médiation, de nouvelles idées de valorisation au service du patrimoine oloronais et de son accessibilité.

De manière générale, pour être éligible, le projet devra s'inscrire dans la thématique patrimoniale et concerner la ville d'Oloron Sainte-Marie.

Le projet pourra se traduire par :

- une thèse, un mémoire, un travail de recherche donnant lieu à une publication et/ou conférence
- la création d'une exposition
- la création de supports de communication innovants (applications...)
- la mise en place d'outils de médiation (parcours d'interprétation, raliye, visites guidées)
- la création de supports vidéo, films d'animation (réalité augmentée...)
- la création artistique ayant pour support le patrimoine local et permettant de le valoriser
- la création muséographique, scénographique, muséologique

Un accompagnement par le service patrimoine de la Mairie d'Oloron Sainte-Marie sera proposé pour suivre la réalisation du projet. Il permettra notamment d'écrire une convention afin de préciser les modalités de collaboration et de valorisation autour du projet.

L'attribution d'une bourse est soumise à la présentation d'un dossier dans les délais fixés par le règlement qui a été établi pour l'occasion.

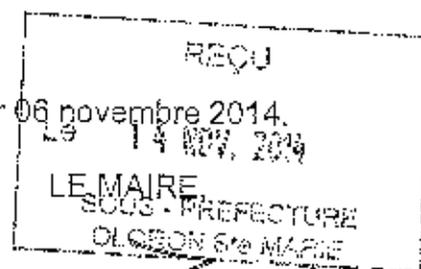
Le dossier peut être retiré auprès du Guichet Unique (Direction Vie de la Cité), à la Mairie d'Oloron Sainte-Marie, Hôtel de Ville - BP 138 - 64 400 Oloron Sainte-Marie  
Tel : 05-59-39-99-99 / Email : [dvci2@oloron-ste-marie.fr](mailto:dvci2@oloron-ste-marie.fr). Il est également téléchargeable sur le site de la Ville : [www.oloron-ste-marie.fr](http://www.oloron-ste-marie.fr)

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la création d'une Bourse Projets Jeunes Patrimoine et la mise en place d'un règlement.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 06 novembre 2014.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/ 11/ 2014



Hervé LUCBÉREILH